

Partie pratique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **22 (1893)**

Heft 5

PDF erstellt am: **17.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

avons eu en vue une concentration de l'enseignement de la langue. La grammaire est basée sur un texte emprunté généralement au livre de lecture. C'est là une grande économie de temps et d'efforts. »

L'ouvrage se divise en trois parties : étude des *lettres*, celle des *mots* et celle des *propositions*.

Ceux de nos lecteurs qui font usage du Livre de lecture à l'usage des écoles du canton de Fribourg, comprendront la méthode et les avantages de l'ouvrage que nous annonçons et qui vient d'être adopté par le gouvernement de Berne pour les écoles du Jura.

III

Livre de lecture, d'orthographe et d'élocution pour les commençants, par J. NYUS-LAGYE, 2 fascicules. Bruxelles, Librairie classique de Lebigue et Cie.

« Ce syllabaire repose sur les procédés suivants : Au moyen de la vignette, l'enfant trouve spontanément le mot normal, qu'il analyse en syllabes, puis en sons et en articulations, isolant finalement l'élément phonétique qui fait l'objet de la leçon. Une fois cet élément connu, nous présentons, dans un texte suivi, un grand nombre de mots renfermant la notion nouvelle et nous amenons ainsi l'enfant à lire presque à son insu d'après le sens de la phrase... Nous n'avons point voulu, au début, enseigner à l'enfant concurremment les caractères écrits et les caractères moulés, parce qu'en thèse générale il importe de ne présenter à l'enfant qu'une difficulté à la fois. »

A ces directions empruntées à la préface, ajoutons encore la liste des mots normaux employés par l'auteur : *os, as, or, rire, papa, parasol, rue, piano, une rue*, viennent ensuite quelques lettres majuscules en caractères typographiques ; puis de nouveaux mots normaux : *épi, porte, père, tour, dé*, etc. Sans nous étendre davantage, les instituteurs voient par là que la méthode est la même que celle qui est pratiquée dans nos écoles. Les choix des mots normaux seul est différent.

IV

Interrogations de physique à l'usage des élèves de la classe de mathématiques élémentaires, etc., par BLEUNARD. Questions et réponses, problèmes et solutions. — Paris, Librairie Delaplane, 1 vol. 18-324 p.

La forme par demandes et réponses très répandue autrefois a été généralement abandonnée dans les manuels et avec raison. Si elle est reprise ici, c'est parce que ce système, qui fractionne les matières, se prête mieux aux répétitions.

L'ouvrage que nous annonçons rendra de sérieux services aux élèves qui se disposent à passer des examens sur le programme qui a servi de base aux questions et aux problèmes contenus dans ce manuel.

R. H.

PARTIE PRATIQUE

MATHÉMATIQUES

MM. Bosson, à Ponthaux ; Javet, à Motier-Vully ; Berset, à Arconciel ; Juge, à Attalens ; Bächler, à Sion ; Klauss, à

Bucharest; Folly, à Lussy; Maradan, à Morlon; Mettraux, à Cheyres; Bulliard, à Montet; Maillard, étudiant, ont donné une bonne solution des problèmes N^{os} 21 et 22.

M. Grand, à Barberèche, a bien résolu le N^o 21.

Solution du problème N^o 21.

Puisqu'on a payé 31 fr. 20, il a été transporté $100 \times \frac{31,2}{12} = 260$ kg.

répartis également entre les deux envois.

Si la barrique eût été pleine d'eau, on aurait dû payer pour $141 \times 2 = 282$ kg. La différence $282 - 260 = 22$ kg. provient de ce que le vin et l'alcool pèsent moins que l'eau. Un litre d'alcool pesant 790 gr. et un litre de vin 990 gr., il ne faut payer que le prix fixé pour $790 + 990 = 1780$ gr., si l'on veut faire transporter un litre dans les deux directions.

La barrique contiendra donc autant de litres que la différence $2000 - 1780 = 220$ gr. est contenue de fois dans 22 kg.; ce qui

donne $1 \times \frac{22,000}{220} = 100$ litres.

Le poids de la barrique vide est $141 - 100 = 41$ kg.

Cent litres de vin pesant $100 \times 0,99 = 99$ kg., la barrique pleine de vin pèserait $99 + 41 = 140$ kg., et le transport du

vin reviendrait à $\frac{12 \times 140}{100} = 16$ fr. 80.

Comme 100 litres d'alcool pèsent $100 \times 0,79 = 79$ kg., la barrique pleine d'alcool a un poids de $79 + 41 = 120$ kg., et le

transport de l'alcool coûte ainsi $\frac{12 \times 120}{100} = 14,40$ fr.

Autre solution du même problème

Représentons par x le poids de la barrique vide et par y le poids de l'eau qu'elle peut contenir.

Le total de ces deux poids étant 141 kg., nous avons une première équation : $x + y = 141$.

Le poids de la barrique pleine d'alcool serait $0,79x + y$ et

son transport coûterait $\frac{(0,79x + y) 12}{100}$.

La barrique pleine de vin pèserait $0,99x + y$, et pour son

transport le marchand devrait payer $\frac{(0,99x + y) 12}{100}$.

Comme la dépense totale est de 31 fr. 20, on a la seconde équation :

$$\frac{(0,79x + y) 12}{100} + \frac{(0,99x + y) 12}{100} = 31,20,$$

équation qui se réduit à : $0,89x + y = 130$.

$$\begin{aligned} \text{On a donc : } \quad x + y &= 141 \\ 0,89x + y &= 130. \end{aligned}$$

Dans ce système à deux inconnues, la valeur de x est 100. L'eau contenue dans la barrique pesant 100 kg., celle-ci peut donc contenir 100 litres.

Les autres réponses se trouvent comme plus haut.

Solution du problème N° 22.

Ce problème a deux cas, suivant que la surface $AOPD$ est la plus grande des deux parties ou qu'elle est la plus petite.

1^{er} cas. — Soit OP la ligne de partage; les deux trapèzes $AOPD$ et $OBCP$ ayant même hauteur sont entre eux comme les sommes des bases, ou :

$$\frac{AO + DP}{OB + PC} = \frac{2}{3}. \text{ On sait que } AO = \frac{AB}{5}, \text{ et } OB = \frac{4AB}{5};$$

en posant $PD = x$, on aura $PC = AB - x$; la proportion devient :

$$\frac{\frac{AB}{5} + x}{\frac{4AB}{5} + AB - x} = \frac{2}{3} \text{ ou } \frac{AB + 5x}{4AB + 5AB - 5x} = \frac{2}{3}$$

ou encore $3AB + 15x = 8AB + 10AB - 10x$;
de là $25x = 15AB$,

$$\text{et } x = \frac{15AB}{25} = \frac{3AB}{5} \text{ ou } \frac{3}{5} DC.$$

Le point P se trouvera aux $\frac{3}{5}$ de DC à partir de D .

2^e cas. — Si $AOPD$ doit être la plus grande des 2 parties, on a :

$$\frac{AO + DP}{OB + PC} = \frac{3}{2};$$

ce qui donne $2AO + 2DP = 3OP + 3PC$.

En substituant comme au premier cas, il vient :

$$\frac{2AB}{5} + 2x = \frac{12AB}{5} + 3AB - 3x, \text{ ou } 5x = 5AB; \text{ de}$$

là $x = AB = DC$.

Le point P se trouvera en C et la ligne de partage sera OC .

Nouveaux problèmes

23. Un marchand de vin a deux pièces contenant chacune 124 litres, il a payé l'une 31 fr. de plus que l'autre; les deux pièces reviennent ensemble à 167 fr. 40. Comme on lui fait une commande de 90 litres à 0,80 fr., il mélange ces deux qualités de manière à gagner 25 % sur le prix d'achat. Combien de litres a-t-il pris de chaque espèce?

24. Une auge de maçon a pour bases deux rectangles dont les dimensions sont : pour la grande base 0^m,80 et 0^m,35; pour la petite base 0^m,60 et 0^m,25; la profondeur mesure 0^m,30. Quelle est la contenance de cette auge?

P.-Jos. ÆBISCHER.

Chronique scolaire

Confédération. — Les délégués suisses à l'Exposition universelle de Chicago pour l'instruction primaire sont MM. Clerc, directeur de l'Instruction publique à Neuchâtel et Landold, inspecteur à Bienne

— D'après une statistique récemment publiée par la *Schweizerische Lehrerzeitung* sur la séparation des sexes dans les écoles suisses, à Glaris toutes les écoles sont mixtes; Berne compte 1,886 classes mixtes sur 2,029 écoles; à Bâle-Ville, les sexes sont séparés excepté dans les trois écoles suburbaines; à Bâle-Campagne, la séparation existe dans huit communes; à Zurich, il n'existe qu'une école avec séparation. Les écoles secondaires et même l'école normale sont fréquentées à la fois par les élèves des deux sexes. Le canton des Grisons n'a que des écoles mixtes. Schaffhouse a des écoles mixtes dans la campagne et des classes séparées en ville; la séparation est inconnue dans les écoles primaires d'Appenzell (R.-E.), de Thurgovie. Fribourg a un nombre égal d'écoles avec séparation et d'écoles mixtes. Dans le Tessin et le Valais, les écoles des localités où il y a plus d'un instituteur sont séparées.

Schwyz compte 60 écoles mixtes sur 126; Uri, 8 sur 24; Nidwald, 15 sur 18; Zoug, 114 sur 171.

A Saint-Gall, Vaud, Genève, Lucerne, la séparation n'existe qu'à titre exceptionnel, dans les villes principalement. Un grand nombre d'écoles normales et secondaires dans la Suisse allemande sont mixtes.

Fribourg. — Dieu a rappelé à Lui, jeudi matin, 20 avril, M. le chanoine Schorderet qui a plus d'un titre à la gratitude et au souvenir pieux de notre Société pédagogique et du corps enseignant. Nous n'avons pas ici à raconter sa vie et ses œuvres, mais qu'il nous soit permis de rappeler tout d'abord qu'il fut, durant deux années, aumônier et professeur à l'École normale. Jamais peut-être il n'a déployé plus d'activité et de zèle que pendant les jours trop courts passés à Hauterive.

Il fut l'un des promoteurs les plus ardents de notre chère Association et bien qu'il n'ait été ni le fondateur, ni le collaborateur de notre Revue, cependant nous sommes heureux de pouvoir le consi-